

Note d'information aux parents à l'issue du Conseil d'école du 16 juin 2016.

Ordre du jour :

- 1 Règlement intérieur (règlements des classes primaires)
- 2 Régime de sorties avec les organismes extérieurs
- 3 Bilan pédagogique, bilan des actions éducatives, période d'avril à juin
- 4 Bilan financier du séjour CM1
- 5 Rentrée 2016 : effectifs, structure, rentrée des classes, projets pédagogiques
- 6 Travaux et achats prévus
- 7 Points divers

2 Règlement intérieur (règlements des classes primaires)

Règlement intérieur / pour avis

Le document est projeté (propositions de modifications en couleur rouge) voir documents annexes : règlement des classes des cycles 1, 2, 3.

Le règlement des classes de cycles 1, 2 et 3 (document annexe au règlement intérieur) a été reprecisé / en particulier :

- le point I / 1 maternelle / élémentaire : ponctualité

« L'école se réserve le droit de refuser l'entrée en classe aux élèves arrivant après 08h50 / 8h45 pour l'élémentaire. Dans ce cas, les parents devront prendre en charge leur(s) enfant(s). »

Intervention M. Nicolas Veillet

En réponse à la question n°8 des parents d'élèves GPE, il est précisé que cette mesure ne s'applique pas aux retards justifiés valablement et exceptionnels. Plusieurs mesures déjà en place continueront de s'appliquer au préalable : entretien avec la famille, courriers de rappel. Les élèves concernés ne sauraient être exclus pour la journée entière et pourraient intégrer la classe à la fin de la récréation. À l'école maternelle, aucun système de garde n'étant possible, les enfants devraient rester sous la responsabilité de leurs familles. Une telle mesure ne serait prononcée qu'à titre exceptionnel par le Directeur après avoir constaté le manque de collaboration de la famille dans le respect du règlement intérieur.

Intervention M. Thierry Hotin

La ponctualité est très importante. L'enfant peut être gardé par les parents jusqu'à 9h15 (10h15 en maternelle) ou au secrétariat pour les enfants venant seuls.

Les parents demandent à ce que le caractère exceptionnel de ces mesures soit inscrit dans le règlement des classes.

- le point 5 (élémentaire) : Sortie du lycée à la fin des cours

« Les élèves, qu'ils soient seuls ou accompagnés, ne sont pas autorisés à rester dans la cour d'honneur ni dans d'autres parties de l'établissement après la sortie. Tout élève dans cette situation sera amené à la garderie (payante). »

En réponse à la question n°9 des parents d'élèves GPE :

- c'est un problème de sécurité important ; l'établissement ne peut pas assurer la surveillance ni la sécurité des élèves dans cette situation
- l'enfant qui attend son frère aîné peut le faire à la garderie (et ne sort pas seul)
- une étude est organisée pour le second degré

- la dénomination : cycles 2, cycle 3 (élémentaire) remplacée par les noms des classes pour plus de clarté et en raison des changements des cycles à la rentrée 2016.

Avis du conseil d'école sur ces points du règlement intérieur : favorable (unanimité) avec demande des parents à ce que le caractère exceptionnel des mesures du point I / 1 soit inscrit dans le règlement des classes.

Il sera transmis au conseil d'établissement.

3 Régime de sorties avec les organismes extérieurs / pour information

Intervention Nicolas Veillet

L'organisation de la sortie des élèves qui utilisent un transport collectif privé ou qui fréquentent une activité extérieure est maintenue. Les adultes responsables récupéreront les élèves concernés aux lieux et horaires actuels.

Les lieux et horaires ont été modifiés : la sortie se fait entre 16h05 et 16h10.

Pour le stationnement à l'extérieur la position du LFCL sera plus ferme : le stationnement des transports collectifs privés devant l'entrée des bus n'est pas toléré.

Une réunion est prévue fin août ou début septembre avec les transporteurs pour les informer de l'organisation des sorties.

En réponse à la question n° 5 des parents d'élèves du GPE, le transport des élèves n'étant pas assuré par le lycée, son organisation ne peut figurer dans le règlement intérieur. Les différentes sociétés ainsi que les associations de parents d'élèves seront destinataires de la convention à signer à la rentrée 2016.

4 Bilan pédagogique, bilan des actions éducatives, période d'avril à juin

Bilan pédagogique

Certifications en langues.

Des certifications dans les 3 langues ont été organisées début juin pour la seconde année à l'école élémentaire, le LFCL était centre d'examen.

1) DELF (langue française) niveau A2 pour les élèves de cycle 3 « non francophones » entrés en élémentaire en cours de scolarité depuis 2 – 3 ans, organisées dans le cadre d'un partenariat avec le CIEP (9 élèves ont été proposés cette année).

2) Cambridge (langue anglaise) niveau « movers » ou « flyers » (A2) pour les élèves de CM2 ou qui quittent l'établissement en fin de CM1 du groupe anglais renforcé, organisées avec le British Council (15 élèves ont été proposés cette année, 8 « movers » et 7 « flyers »).

3) Langue portugaise (A1 – A2 – B1) pour les élèves des groupes portugais PLV en classe de CM2 ou qui quittent l'établissement en fin de CM1, avec la participation du CAPLE (Université de langue portugaise). Le travail est en cours de finalisation. 13 élèves ont été proposés cette année comme l'année passée à titre « expérimental », 11 CM2 et 2 CM1.

L'objectif pour cette année était d'organiser les passations en fonction du profil linguistique.

Le coût à charge de l'établissement est approximativement 80€ par enfant pour Cambridge. Le DELF est pris en charge financièrement dans le cadre d'un partenariat CIEP – AEF. Les certifications portugaises sont encore en cours d'expérimentation et il n'y a pas de coût établissement hormis le travail de nos professeurs – examinateurs.

Le livret numérisé du troisième trimestre et le livret personnel de compétences (en fin de cycles 2 et 3)

Les parents ont reçu les mails qui permettent un accès aux livrets numérisés de leurs enfants le 15 juin pour la maternelle et l'élémentaire.

En fin de cycles 2 et 3 il y a une validation de palier : les enseignants doivent valider les compétences de fin de cycle.

Le livret personnel de compétences : classes de CE1 et CM2 sera imprimé (page 1 seulement en cas de validation totale du palier) et intégré au dossier de l'élève. La procédure de validation est simplifiée depuis trois ans, et pour la dernière année avec cette organisation de cycles.

Bilan des actions éducatives, période d'avril à juin

Les actions de la période font l'objet de publication en ligne sur le site de l'école primaire, à la demande et avec l'aide des enseignants qui transmettent les articles.

Le lien : <http://www.sitecole-lfcl.pt/>

En maternelle.

Intervention des enseignants / de M. Nicolas Veillet

En PS : la sortie à la ferme de Cascais, le projet « Danse », le Rallye lecture

En MS : la sortie au parc du Jamor

En GS : le projet « Théâtre »

En élémentaire.

Présentation des actions de la période par un diaporama commenté par les enseignants.

CP - sorties Mouraria, parque das Nações, fonte da Telha dans le cadre d'un projet sur les paysages

CE1 - projet MEMO avec le musée Bernardo / vernissage du 28 mai, exposition jusqu'au 19 juin

- participation au « smile » le 25 mai
- spectacle « serruriers magiques » le 20 juin

CE2 - projet en cours « un musée dans l'école », les parents sont invités

CM1 - derniers séjours dans les Pyrénées (Saint Lary)

- tournoi de rugby, rencontre interclasses le 9 juin

CM2 - spectacle de comédie musicale (19 avril) qui sera rejoué pour les élèves le 27 juin

- projet « graffiti » (juin)
- venue de l'illustrateur « Martin Jarrie » dans les classes les 16 et 17 juin

- liaison CM2-6^{ème} avec la participation d'élèves de 6^{ème} qui sont venus répondre aux questionnements des futurs 6^{ème}.

Sur plusieurs classes

- cross du primaire le 1 juin
- équipe de CM1, CM2 et 6^{ème} : tournoi de rugby à Casablanca (15 mai – 21 mai)
- actions bénévolat avec la participation des élèves de seconde et de l'association Entrajuda (3 classes de CM1 et une classe de CM2)
- CM2 et CE2, Interventions sur le thème du harcèlement
- fin du stage UQAM : accueil des 2 stagiaires de l'Université de Montréal (classes de CPB – CM2C)

Actions à venir.

La fête de la musique (20 juin), spectacle des CM2 le 27

Les Olympiades (balle au prisonnier CE2 et hockey CM2, 17 juin au 1 juillet)

- pour l'ensemble de l'élémentaire : « semaine des sciences », sur le thème cette année de l'équilibre alimentaire

Sorties de classes à tous les niveaux, séjour d'une classe de CM2 à Marcoussis

Triathlon à la maternelle (course, saut, lancer)

5 Bilan financier des séjours dans les Pyrénées des classes de CM1

Rappel des départs :

CM1 A, B et C en avril / Aspet

CM1 D et E en mai / Saint Lary

Le bilan de ces séjours, très positif, a été fait par les enseignants.

Bilan financier

Une note a été transmise aux familles de CM1 le 9 juin.

Intervention de Mme Cécile Debroise

Le prix de revient par élève est de 690,10 € (651.12€ en 2015)

11 élèves ont été aidés par la caisse de solidarité

54 familles ont fait savoir qu'elles souhaitaient bénéficier des dons des comités

Dons des comités voyages :

- GPE : 7.420,70 €, soit 137 € par famille qui a sollicité une aide

Le coût est donc ramené à 553 € par élève pour les familles qui ont souhaité bénéficier des dons.

Les familles qui n'ont pas bénéficié des dons doivent encore payer 90 €.

Ventilation des dépenses :

- Transport : 26.583,60 € (26 691,30 € en 2015)
- Séjour (hébergement et activités) : 49.526 € (51 495€ en 2015)
- Personnel : 5.138 € (4 778.92 € en 2015)
- Charges diverses (assurance, dépenses pédagogiques) : 2.254,84 € (377,93 € en 2015)
- 15 personnes ont encadré les élèves (5 enseignants + 10 accompagnateurs).

Perspectives :

Les enseignants nommés sur le niveau CM1 souhaitent pouvoir organiser un séjour du même type l'année scolaire prochaine.

Avis du conseil d'école quant à l'organisation de classes avec nuitées en 2017 : favorable avec des réserves sur le financement.

Le projet sera présenté en Conseil d'Etablissement.

Les parents des comités de voyage sont encore remerciés pour leur investissement dans le projet.

6 Rentrée 2016 : effectifs, structure, rentrée des classes, projets pédagogiques

Pour la quatrième année, les procédures des inscriptions et réinscriptions sont informatisées. Tous les niveaux du primaire sont complets depuis début avril, plusieurs familles de nationalité française sont en liste d'attente, d'autres demandes prioritaires ont été refusées et les places sont attribuées au fur et à mesure des dernières annonces de départs effectifs.

	Nombre de demandes d'admission	Nombre d'admis / admissibles au 16/06/16	Dont Français	Dont prioritaires	Listes complémentaires	Dont Français	Dont prioritaires
PS	112	73	41	0	1	1	0
MS	52	34	18	2	5	2	0
GS	55	20	13	4	11	1	4
Total maternelle	219	127	72	6	17	4	4
CP	52	21	18	2	7	5	1
CE1	39	12	11	1	4	3	1
CE2	25	11	10	1	4	4	0
CM1	35	11	11	0	7	7	0
CM2	31	14	13	1	9	8	1
Total élémentaire	182	69	63	5	31	27	3
Total primaire	401	196	135	11	48	31	7
Total collège	110	67	56	10	7	5	2
Total Lycée	69	49	38	6	2	1	1
Total établissement	580	312	229	31	57	37	10

En maternelle

Intervention de M. Nicolas Veillet / tableaux présentés.

L'effectif prévisionnel est le suivant : 75 PS, 116 MS et 122 GS, soit un total de 313 élèves. (309 cette année).

La structure de 12 classes est modifiée par rapport à celle de 2015-2016, ce qui permet de répondre favorablement au plus de demandes d'inscriptions.

3 Classes de PS : Effectif moyen prévu : 25 par classe
4 Classes de MS : Effectif moyen prévu : 26,5 par classe
4 Classes de GS : Effectif moyen prévu : 27 par classe
1 Classe de MS /GS : Effectif prévu : 24 élèves

Une réunion d'information aura lieu en Août 2016 pour les parents de la classe de MS/GS.

En élémentaire

Intervention de Thierry Hotin : point au 16 juin 2016 / tableau présenté.

Effectifs et structure prévus pour septembre 2016

Nous sommes sur un prévisionnel maximum de 730 élèves.

Structure prévue : la structure actuelle de 27 classes est maintenue avec un changement sur l'organisation des classes (structure prévue à ce jour) :

Effectifs (maximums) prévus	Structure prévue :
CP : 136	5 Classes de CP (effectif moyen 24,8) 1 classe de CP-CE1 (12+12)
CE1 : 161	5 Classes de CE1 (effectif moyen 27,8) 1 classe de CE1-CE2 (10 + 15)
CE2 : 157	5 Classes de CE2 (effectif moyen 28,4)
CM1 : 143	5 Classes de CM1 (effectif moyen 27) 1 classe de CM1-CM2 (8 + 17 / 29 ?)
CM2 : 133	4 Classes de CM2 (effectif moyen 29)

Les parents expriment leur inquiétude face aux effectifs très chargés (27 à 29 par classe), surtout pour les élèves en difficulté.

Organisation de la rentrée des élèves

Une réunion pour les familles nouvellement arrivées est prévue le lundi 29 août à 16h30.
Des premières réunions seront organisées les 21 et 23 juin pour la maternelle et ont eu lieu le 30 mai pour l'élémentaire.
Des réunions d'information sont prévues pour les classes à niveau double.

Rentrée des élèves jeudi 1 septembre

En maternelle

Intervention de M. Nicolas Veillet

Accueil des élèves et des familles le jeudi 1er septembre selon des indications publiées sur le site internet de l'établissement.

Rentrée échelonnée pour les élèves de Petites Sections et Moyennes Sections.(1/2 classe le vendredi 02/09 et 1/2 classe le lundi 05/09). Rentrée en classe entière le mardi 06 septembre.

Rentrée des élèves en classe entière le vendredi 2 septembre pour les élèves de Grandes Sections.

En élémentaire :

En CP et CE1, les familles seront reçues de façon individuelle avec les enfants le jeudi 1 septembre selon des indications publiées sur le site internet de l'établissement (le matin ou l'après-midi par mois de naissance).

Rentrée des classes entières le vendredi 2 septembre.

En CE2, CM1 et CM2, rentrée des classes le jeudi 1 septembre, à 8h30 pour les classes de CM 1 et 2 et 9h30 pour les classes de CE2.

La journée de classe est prévue jusqu'à 16h avec restauration pour les demi-pensionnaires.

Pour l'ensemble de l'école primaire, les éléments précis sur la rentrée (calendrier, horaires, réunions pour les nouvelles familles, matériel à prévoir, ... seront mis en ligne durant le mois de juin ou début juillet.

7 Travaux et achats prévus pour l'été 2016

Intervention de Mme Cécile Debroise

Installation de faux plafond couloirs et escaliers du bâtiment principal, éclairage détecteurs de présence+ améliorations phoniques réfectoire
Remplacement sol réfectoire par un revêtement absorbant le bruit
Jeux mobiles cours du primaire +cabane de stockage cour bâtiment principal
Reprise des surfaces de réception jeux d'extérieur, cour de la maternelle (automne)
Stores salles de classe bâtiment principal côté sud
Rideaux bat principal face nord (+ M13 + M11)
Remplacement des chaises gymnase
Changement des canalisations de la cour d'honneur jusqu'au bâtiment principal
Etanchéité et peinture toiture bâtiment administration + bâtiment principal
Mise en peinture rénovation des coursives
Projecteurs cour d'honneur et cour bâtiment principal + détecteurs présence allée et coursives (fait)
Serrures de l'ensemble du site
Installation d'une nouvelle sonnerie sur l'ensemble du site
Rénovation des grilles extérieures du lycée
Achat de tablettes CP

8 Points divers

9 questions des parents GPE